

# LE MOYEN AGE

REVUE D'HISTOIRE  
ET DE PHILOLOGIE

1/2018

Tome CXXIV



Pierre SAVY, **Seigneurs et condottières. Les Dal Verme. Appartenances sociales, constructions étatiques et pratiques politiques dans l'Italie de la Renaissance**, Rome, École française de Rome, 2013 ; 1 vol., 616 p. (*Bibliothèque de l'École française de Rome*, 357). ISBN : 978-2-7283-0948-1. Prix : € 50,00.

Né d'une thèse défendue à l'Université Lille 3 en 2004, le livre de P. Savy incarne avec bonheur une certaine tradition de l'érudition historique. Il s'ouvre sur une copieuse introduction de 66 p. qui en expose la méthodologie et les principales lignes de force. On ne pourra d'ailleurs qu'encourager à sa lecture tout chercheur s'intéressant à l'étude des familles médiévales, tant la clarté de l'écriture – une constante de cet ouvrage, bienvenue au vu de la complexité des questions et des événements évoqués – permet d'aisément appréhender des débats et des interrogations historiographiques qui pourraient autrement paraître bien obscurs. Cette rigueur épistémologique se complète, tout au long des chap. suivant, d'une évocation détaillée des parcours des hommes, des structures et des événements. L'A. y aborde le rôle joué par une famille « féodale » dans le processus amenant à la réalisation de l'État moderne. Ce faisant, il ne s'interdit nullement, ce qui est heureux, de varier les approches. L'histoire militaire n'est abordée que « par la bande » (ce qui n'empêchera pas les spécialistes de la question de trouver nombre d'informations utiles à leurs propres réflexions et travaux), mais l'explication en est donnée. Le condottiere n'existe en effet pas dans son seul cadre militaire, il active un certain nombre de mécanismes – culturels comme politiques – en vue d'occuper une place à part entière au sein de la société du temps. Plus développées sont dès lors les pages dévolues aux questions de l'exercice des pouvoirs régaliens, du rôle de la noblesse, de la famille, des pratiques religieuses ou encore de la gestion d'un agglomérat de territoires unis sous le pouvoir d'un individu, d'un prince.

La présentation, chronologique, ne doit pas induire en erreur un lecteur pressé. Le propos n'est pas celui d'une énumération pesante d'événements mais se veut plutôt l'évocation thématique des réalisations des Dal Verme et de leur inscription dans le contexte de l'Italie, principalement septentrionale. Il apparaît, au surplus, que la personnalité de chacune des têtes de la famille – Pietro I, Luchino, Jacopo, Luigi, Luchina et Pietro II – justifie cette division, tant les circonstances de leur existence, et en premier lieu de leur rapport aux seigneurs qu'ils servirent, purent fortement différer. Cela n'empêche pas l'A. de consacrer son chap. central à la constitution et à la gestion de ce qu'il qualifie d'« État Dal Verme ». Venant après les pages consacrées à Luigi, soit l'« apogée » de l'histoire de la famille, il permet d'observer la façon dont cette union personnelle trouva à contrôler, certes selon des modalités variées, des territoires qui ne se trouvaient pas toujours physiquement reliés les uns aux autres. La centralisation n'exista sans doute pas dans ces régions, mais, dans un mouvement qui n'est qu'apparemment

contradictoire, l'inféodation des Dal Verme au nord du duché de Milan permit aux maîtres de ce dernier d'assurer leur propre pouvoir de façon plus solide sur ces mêmes territoires, si même il se trouvait médiatisé, ou plutôt précisément parce qu'il le fut. La concession de fiefs, qui dans un premier temps avait eu pour but de s'assurer pour longtemps les services et la fidélité d'un lignage de capitaines de guerre, devient un des éléments constitutifs d'un État en voie de « modernisation ». Preuve en est d'ailleurs qu'à la mort de Pietro II, sans héritier légitime direct, les terres jusqu'alors Dal Verme ne firent guère de difficulté à accepter le duc de Milan comme leur seigneur direct.

Cette avancée dans la connaissance des mécanismes de développement de la puissance étatique permet donc de nourrir les arguments contre une vision surannée, mais hélas persistante, d'une opposition nette entre archaïsme et modernité. Une question qui est en fait mal posée car, comme démontré ici, un mécanisme de pouvoir n'est pas « en soi » archaïque, mais voit son sens et ses conséquences se modifier en fonction de l'office qui lui est assigné et de la personne qui est appelée à en faire usage. L'élément personnel, « accidentel » pourrait-on dire, voit dès lors son rôle souligné, dans un rappel constant que les structures, malgré leur pérennité parfois, demeurent à la merci d'une volonté humaine.

Cette personnalité des chefs de la famille Dal Verme ne trouve pas à s'exprimer uniquement dans la gestion de troupes d'hommes de guerre ou dans l'exercice d'un pouvoir politique. Elle a créé, dès la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, une conscience lignagère propre qui donne naissance à une réelle conscience historique. Or, l'usage historiographique était pour l'Italie de n'en accepter l'apparition qu'avec l'Époque moderne. L'A. vient ici aussi à l'encontre de thèses « classiques » avec des arguments d'une remarquable solidité.

Ceux-ci sont régulièrement servis par de nombreux extraits de sources, toujours judicieusement sélectionnés, apparaissant au fil du texte. Ce souci de l'archive, qui rendra ce livre doublement utile à ses futurs lecteurs puisqu'il est aussi une mine de renseignements et de références documentaires, s'illustre encore plus clairement par l'édition en annexe, sur 82 p., de plusieurs textes d'archives, dont, sous forme de résumés, la découverte majeure de l'A. dans les nombreux dépôts italiens qu'il a fréquentés, à savoir le « cartulaire » de la famille, aujourd'hui à l'*Archivio di Stato* de Vérone. Celui-ci, dont il est fait un large usage tout au long de l'ouvrage, vient apporter la dernière preuve, s'il en était encore besoin, d'un profond attachement aux droits familiaux et d'une identité propre à la famille Dal Verme.

Christophe MASSON